

Annexe 5 : SDSN - atelier contribution feuille de route

La France est pleinement engagée dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec l'élaboration de sa feuille de route, adoptée en septembre 2019, après une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Cette feuille de route fixe le cadre collectif pour le passage à l'action à travers 6 priorités dont : la lutte contre les inégalités ; des modèles socio-économiques sobres en carbone et ressources naturelles pour agir en faveur du climat, de la planète et de la biodiversité ; l'éducation tout au long de la vie ; la santé et le bien-être avec notamment une agriculture saine ; la participation citoyenne et l'expérimentation territoriale ainsi que l'action internationale. Cette feuille de route encourage la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile et réaffirme les enjeux de leur mobilisation.

Le Commissariat au développement durable (ministère de la transition écologique et solidaire) est en charge de la mise en œuvre de cette feuille de route et a organisé un atelier pour identifier collectivement le rôle que pourrait jouer SDSN France dans l'appropriation, la mise en œuvre et le portage de la feuille de route de la France. Les propositions des participants aux deux questions posées sont les suivantes :

1) Comment le réseau SDSN France et ses membres peuvent s'engager et contribuer à la feuille de route ?

- **Développer et renforcer les recherches transversales aux ODD à travers :** la coordination et la mise en réseau de chercheurs inter-thématiques au niveau France et Europe, l'identification des sujets de recherche prioritaires, un plaidoyer sur : recherches transverses et ODD pour Horizon Europe, LPPR et auprès des financeurs et agences d'évaluation des projets de recherche et d'établissements
- **Sensibiliser les universités aux ODD :** mise en place d'une association ODD dans chacune des 15 universités avec 17 ambassadeurs des ODD, et communication sur les ODD lors de grands événements médiatiques (tour de France, JO, Foot, régates, ...)
- **Confier à SDSN l'analyse des propositions de lois à l'aune des ODD en lien avec l'assemblée nationale et en tant que référent ODD pour le débat public**

2) **Comment SDSN France peut aider à répondre aux enjeux d'éducation et de formation en faveur des ODD et des transformations associées tout en ne laissant personne de côté ?**

- **Mettre en place un test sur le DDD adapté à chaque âge dès le CP pour sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge :** suppose la formation des enseignants et l'intégration du DD dans les programmes
- **Animer une communauté de chercheurs transdisciplinaires autour des ODD :** avec par exemple, une conférence annuelle SDSN, des éditions spéciales de revues scientifiques en lien avec les ODD, l'utilisation de la grille des ODD dans la base de données du MESRI sur les publications scientifiques
- **Labelliser les formations qui intègrent les ODD :** point de vigilance sur la nature du label suppose indépendance et tiers de confiance
- **Faciliter la co-construction de projets territoriaux :** à travers le soutien aux associations étudiantes et aux acteurs qui s'engagent dans des projets partenariaux (CROUS, collectivités, entreprises, associations locales...), augmenter la visibilité « d'agir ensemble »
- **Intégrer la prise en compte des ODD dans le dispositif d'évaluation des institutions de l'enseignement supérieur :** faire du lobbying auprès des organismes d'accréditation

Pour en savoir plus sur la feuille de route : <https://www.agenda-2030.fr/actualites/feuille-de-route-de-la-france-pour-lagenda-2030-368>